

Objet : Compte-rendu sommaire  
Réunion du neuf septembre deux mille onze  
=====

Etaient présents : J.-G. NAST, R. SAMARDIA, J.-G. ROBEZ-MASSON, O. MOUGIN, F. ANTONIO, I. BONNEVILLE, B. BOURGEOIS, V. CHOLLEY, C. GUYON, A. PERRIN, C. PROST-ROMAND, R. TEDOLDI.

Etaient excusées : A.-M. JOLY procuration à Christian PROST-ROMAND, E. MULLER procuration à J.-G. ROBEZ-MASSON.

Etait absent : R. JAKOB

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'intégrer à l'ordre du jour un droit de préemption urbain et de supprimer de l'ordre du jour le SIDEC.

#### Droit de Préemption Urbain

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un droit de préemption urbain concernant une vente située en zone UB. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer son droit de préemption.

#### Délibération budgétaire modificative

Le Maire expose la régularisation d'une opération de remboursement d'emprunt ainsi que la régularisation d'un trop perçu de subvention de la CAF, à réaliser sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les délibérations budgétaires modificatives correspondantes.

#### Assainissement : amortissement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'amortir sur un an l'achat de la pompe à eau ainsi que les membranes de la station d'épuration.

#### Achat de terrain

Le Maire expose le projet d'achat de terrain par la commune.

#### Subventions

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser :

- Les subventions annuelles au CCAS, Comité des Fêtes de La Doye, Souvenir Français, Noël des personnes âgées et des enfants.

- Une subvention exceptionnelle à l'Union Musicale de 1220 € pour l'organisation de la Fête Patronale et de 300 € pour l'achat d'instruments.

- Une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour l'organisation du bal du 13 juillet.

#### Accueil de Loisirs : tarifs repas

Suite à la réactualisation des prix de notre prestataire 1001 repas, le Conseil Municipal fixe le tarif des repas qui sont refacturés prix coûtant soit :

Repas enfant : 4,64 € TTC

Repas adulte : 5,02 € TTC

Pique-nique : 3,11 € TTC

Prix applicables à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011

## Objet : suite du compte rendu sommaire

=====

### Ecole

Le Maire fait part de la décision de l'Inspection d'Académie en date du 06 septembre 2011 d'ouvrir une 7<sup>e</sup> classe provisoire à l'école de Longchaumois.

Les travaux nécessaires à l'ouverture de cette classe ont été réalisés cet été.

Roland SAMARDIA remercie vivement la directrice Elisabeth DUBREZ et Claude CHANUSSOT pour leur coopération dans le choix de la salle ainsi que Raphaël TEDOLDI et Dominique VALENZISI pour leur rapidité d'intervention dans les travaux.

### Ski

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de subventionner des forfaits pour enfants membres de l'ASC (licenciés ou titulaires d'une Carte Neige). Les familles ne paieront que 50 % du prix du forfait alpin et du forfait nordique. Une compensation sous forme de bénévolat sera demandée à l'ASC (balisage des pistes ...).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la délégation de service public avec la Sogestar pour le ski nordique. Le ski alpin sera géré en régie communale.

### SMAAHJ

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura pour l'installation d'un groupe électrogène au cantou des jardins.

Le Conseil Municipal autorise le SMAAHJ à implanter sur un terrain communal le groupe électrogène.

### SICTOM : rapport annuel

Roland SAMARDIA présente le rapport annuel 2010 du SICTOM du Haut-Jura sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ainsi que le compte administratif 2010.

Christian PROST-ROMAND regrette que certains matériaux destinés à la déchetterie soient déposés maintenant dans les containers semi-enterrés.

### SIE Bellefontaine : rapport annuel

Christian GUYON présente le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité de l'eau potable du SIE de Bellefontaine.

Le Maire informe le Conseil Municipal de travaux envisagés par la ville de Saint-Claude sur la conduite d'eau de la SAEP des Rousses alimentant les Charrières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce contre la participation de 75 000 € demandée par la ville de Saint-Claude.

### QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- du rapport de visite de la station d'épuration.
- des tarifs des ralentisseurs « Coussins berlinois » en vue d'aménager la Grande Rue pour faire ralentir la circulation. Considérant le prix, le Conseil Municipal envisage d'autres solutions et souhaite avoir plus d'informations sur les tarifs avant de se prononcer.
- de dégradations sur la route de la Sambine et sur le chemin du Cuvet.
- du passage de l'épreuve du Rallye Cannes – Genève le 15 septembre 2011.

Objet : suite du compte rendu sommaire

=====

- de remerciements
  - du Parc Naturel Régional pour l'accueil de la Fête de la Charte
  - du Club Lacuzon.

Roland SAMARDIA informe le Conseil Municipal de la création de l'ASA de la Roche Fendue.

Christian GUYON souligne que les travaux d'élagage de la ligne haute tension ont été très mal fait.

Odette MOUGIN remercie l'ATL pour les pots d'accueil, les Estivales des Orgues pour le concert et signale que Simon Chevassus a fêté ses 100 ans.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON rend compte de l'avancée du travail concernant le PDIPR.

Jean-Gabriel NAST tient à souligner que les élus doivent légalement être les premiers à respecter les décisions prises lors des conseils municipaux et doivent mesurer leurs propos de façon à ne pas laisser place à des interprétations erronées ou insultantes.

Le Conseil Municipal souhaite préciser l'action menée par la Mairie au sujet d'une personne arrivée sur notre commune. Les sollicitations de cette personne ont été traitées : attribution d'un logement dans les plus brefs délais, courrier domicilié en mairie, mise à disposition du téléphone afin de faciliter ses démarches. La Municipalité remercie les chaumerands qui se sont inquiétés de sa situation.

Séance levée à 23 h 00

Fait en Mairie, le 30 septembre 2011  
Le Secrétaire de séance  
Francis ANTONIO